

Délibération n ° 2021-12-11-13
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Syndical du 11 décembre 2021

Objet : Avenant 2 à la convention RGTE63 avec le CRAIG

Rapporteur : Sébastien GOUTTEBEL

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 92
Pouvoir : 5
Votants : 90

Pour : 66

Contre :

Abstention : 2 -
DEROSSIS David (au titre du SIE de Thiers) -
DEROSSIS David (au titre de Thiers Dore et Montagne)

Non votants : 22 -
BANNIER Dominique -
BAULAND Gisèle -
BESSEYRE Fabien -
BONNET Grégory - BRIAT Dominique - CHASSANG Jean-Pierre - COMPTE Serge - DUMAS Daniel - DURANTIN Christian -

L'an deux-mille-vingt et un, le 11 décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz, dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

AMBLARD Patrick, ARCHENY Danièle, BANNIER Dominique, BARRASSON Bernard, BAULAND Gisèle, BAYLE Dominique, BELGARDE Joseph, BERNARD Grégory, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRIAT Dominique, BRUN Evelyne, CHABRILLAT Rémi, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COUDUN Laurent, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David, DEVERNOIX Marc-Antoine, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DUPOUE Yannick, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GAUMY Francis, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, JARLIER Dominique, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN TECER Claudine, LARDANS Jacques, LECHEVALLIER Christine, LEOTY Daniel, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, METZGER Pierre, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAL Roger, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SANCHEZ Nicolas, SAUX Marion, RAZAVET Jean-François, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard, WATERLOOT Philippe,

Suppléants ayant pouvoir :

GHEsqUIERE Chantal, AUDET Cécile, ROUSSY Raphaël, AMBLARD Philippe, SERVAYRE Hélène, LAMYRAND Rémy,

JARLIER Dominique -
MALAYRAT Jean-Pierre
(au titre de Clermont-
Auvergne-Métropole) -
MALAYRAT Jean-Pierre
(au titre du Secteur
d'Éclairage Urbain) -
MEALLET Roger Jean -
OLIVAIN Thierry -RAY
Raïssa - RAZAVET Jean-
François - ROCHE Alain -
SABATIER Pierre -
SANCHEZ Nicolas - SAUX
Marion - SERVAYRE
Hélène - VALLEIX
Philippe

NURY Jacques, BOSTVIRONNOIS Maryse, GOURBEYRE
Bernard

Pouvoirs :

AUBRY Jacques à MACIAN Aurélio, BARGEON Marcel à
PERCHE Serge, MERCERON Jean-Luc à MELIS Christian,
PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi, TOURNOLIAS Vincent à
METZGER Pierre

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

Par délibération du comité syndical du 20 janvier 2018, le Président de TE63-SIEG a été autorisé à signer la convention de partenariat avec le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG) et ENEDIS pour l'élaboration d'un fond de plan très grande échelle basé sur des prises de vue aérienne de très grande précision.

Le 09 juillet 2019, un premier avenant permet d'étendre le fond de plan à très grande échelle à l'ensemble du territoire puydômois et d'autre part d'élargir le périmètre des acteurs / financeurs de la convention actuelle aux établissements de la SEMERAP et de Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

Ce second avenant, tel que présenté en annexe, vise à :

- associer le Syndicat des Eaux du Brivadois (SGE) au partenariat ;
- adapter le périmètre d'intervention de la SEMERAP à de nouvelles communes ;
- modifier les droits d'utilisation et de diffusion des données intermédiaires pour orthorectifier les prises de vues aériennes.

Il a comme conséquence de modifier les engagements financiers des acteurs et plus particulièrement réduire l'engagement financier du TE63-SIEG adopté lors de l'avenant n°1 au sujet des frais de gestion annuel du fond de plan :

Avenant	Enedis	TE63-SIEG	CRAIG	SEMERAP	SGEB	RTE
N°1	16 000 €	16 000 €	16 000 €	2 400 €	-	2 000 €
N°2	15 800 €	15 800 €	15 800 €	2 600 €	500 €	2 000 €
Variation	-200€	-200€	-200€	+200€	+500€	-

Le Président propose au comité syndical de :

- Signer l'avenant n°2 en annexe jointe à la convention et tous les documents nécessaires ;
- De modifier dans le budget du TE63-SIEG les dépenses dans le cadre de ce partenariat

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Sébastien GOUTTEBEL


 territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 15 décembre 2021 et de la publication le 15 décembre 2021.